



Téléchargement erroné sur plateforme payant : annulation possible

Par **mquentin**, le **10/06/2010** à **23:55**

Bonjour,

je possède une PS3 et ai testé aujourd'hui la possibilité de télécharger des jeux via ma console directement. Il suffit de créditer un porte monnaie virtuel avec sa carte bleue, de choisir le titre qui nous intéresse et de télécharger.

Après téléchargement, je me suis rendu compte que le jeu que j'ai téléchargé n'est pas pour la bonne plateforme (pour PSP et non pas pour PS3). Cela était indiqué, mais de façon discrète, sur la page de téléchargement.

Je n'ai pas joué à ce jeu. Mais il est installé sur ma machine. je ne peux pas le rendre, juste le'effacer. Je souhaiterais me faire rembourser et je voulais savoir s'il était possible d'invoquer un droit de retractation, ou si cela ne fonctionne pas (comme à la fnac ou ils ne reprennent pas les CD ouverts).

merci de votre réponse,

Par **jeetendra**, le **11/06/2010** à **09:44**

Bonjour, l'erreur venant de votre part, le remboursement est impossible (lisez les conditions générales du site en question), cordialement.

Par **joxy**, le **12/06/2010** à **14:14**

bonjour a tous

avant de me mettre a télécharger des jeux complet sur la ps3 j'aurais voulu savoir si j'en achete et que un jour le disque dur de la ps3 rend l'ame est ce que l'on peu le retéléchargé gratuitement

merci de vos répnse

Par **jeetendra**, le **12/06/2010** à **17:02**

Bonjour, la réponse est non, cordialement.